

Conseil d'école élémentaire du vendredi 9 novembre 2018

Début : 17h30

Fin : 19h30

Présents :

Ecole : Mme Larrouquet (directrice), Mme Cazes, Mme Boury, Mme Sauvage, Mme Cathala, Mme Bordenave, Mme Garcia, Mme Vergnes, M Roch, Mme Rey, Mme Larroque-Rodriguez, Mme Cocon, Mme Thomas, Mme Beyne, Mme Cibien, Mme Hingat-Ronjon (excusée), Mme Faulmann (excusée).

Mairie : Mme Brandalac

ALAE : Mme Fournier, M. Vigouroux (excusé) et Mme Felloula (excusée)

AAPE : 3 représentants : Mme Dalet, Mme Reyes, Mme Goulpié

FCPE : 7 représentants : Mme Garnier, Mme Miqueu, Mme Serres, Mme Monteil, Mme Nouxet, Mme Marboutin, M. Galio

1. RENTREE SCOLAIRE, VIE DE L'ECOLE

1.1) EFFECTIF ET ORGANISATION PEDAGOGIQUE

L'effectif s'élève à 332 élèves :

- 2 CP de 26 élèves
- 1 CP/CE1 de 25 élèves
- 1 CE1 de 26 élèves, 1 CE1/CE2 de 26 élèves
- 2 CE2 de 24 élèves
- 1 CE2/CM1 de 25 élèves
- 2 CM1 de 27 et 28 élèves
- 1 CM1/CM2 de 25 élèves
- 2 CM2 de 25 élèves

Des échanges de service sont instaurés pour que l'anglais soit enseigné en décloisonnement par exemple.

Les réunions de rentrée ont été faites pour toutes les classes.

1.2) VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR (MODIFICATION)

La directrice académique a informé des adaptations et des évolutions de la législation dont il faut tenir compte donc le règlement intérieur a été mis à jour : interdiction de l'utilisation du téléphone portable ou de tout autre objets tels que tablette dans les établissements scolaires excepté ceux autorisés dans le cadre d'1 PPS ou PPI.

Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité.

1.3) PRESENTATION DU PROJET D'ECOLE 2018-2022

Le projet d'école sert à la mise en œuvre des objectifs au niveau national et détaille les voies et moyens mis en œuvre, incluant ceux pour l'évaluation.

Il s'appuie sur le projet précédent et une évaluation de l'école.

L'intitulé du projet applicable de 2018 à 2022 est : 'Créer, développer et harmoniser...', afin de favoriser l'autonomie des élèves lors des apprentissages.

Le projet est décliné en axes, qui eux-mêmes sont déclinés en objectif. Plusieurs actions ainsi que leurs indicateurs d'évaluation de réussite sont fixés pour chaque objectif.

3 axes prioritaires ont été définis pour le projet applicable de 2018 à 2022 :

- favoriser la continuité des parcours (axe suivant une obligation nationale)
 - o programmation de cycle (travail en équipe)
 - o améliorer les outils communs entre les classes ainsi que leur transmission aux autres classes (continuité)
 - o travail autour des liaisons GS/CP, CM2/6^{ème} (à travailler car changement de directeur collègue et inspecteur)
 - o amélioration des suivis des élèves
- donner du sens aux situations d'apprentissage pour développer l'autonomie lors de l'apprentissage (au niveau des classes – axe choisi par l'école élémentaire de Bouloc)
 - o projets linguistiques, classe transplantée...
 - o grille de méthodologie, cartes mentales...
- s'inscrire comme apprenti citoyen dans et en-dehors de l'école
 - o prendre conscience de sa responsabilité dans ses actes et ses paroles et ses conséquences
 - o favoriser l'inclusion
 - o favoriser la coopération (ULIS) et développer les jeux coopératifs
 - o développer la co-éducation avec les partenaires de l'école (CLAS) et mettre en place des actions communes (nouveaux espaces devant être aménagés)

Par rapport au projet précédent :

- Le suivi des élèves et continuité des parcours ont été maintenu.
- Apprendre à apprendre (mise en place de méthodes) est une 'nouveau'.

1.4) SECURITE A L'ECOLE : EXERCICES INCENDIE ET PPMS

L'exercice évacuation incendie a eu lieu le 13 septembre 2018, en présence du responsable des services technique, agent technique et directrice.

Les alarmes ont été déclenchées en même temps sur les 3 sites (école principale, ALAE, et algéco). Les 2 points de rassemblement définis étaient cohérents.

L'évacuation s'est bien passée, en moins de 2' (~1'32).

L'exercice a été expliqué à tous les élèves par leur enseignant.

Un exercice vigilance attentat (PPMS) devait être fait avant les vacances d'octobre. Il a été réalisé lundi 15 octobre à 11h en présence du policier municipal M Carré, et d'un représentant des parents d'élèves FCPE.

Une personne autre que la directrice a donné l'alerte, et voir si l'alerte était bien répercutée entre les différents lieux. Ce n'était pas un exercice de grande envergure : confinement, mise en sécurité, silence. Il a duré ~20'.

L'alerte a été donné par un sifflet (il vaut mieux une alarme sonore car c'est ralentissant). Il n'y a pas de consigne nationale pour le choix du signal (pas de solution concluante pour l'instant parmi tout ce qui a été testé depuis).

L'alarme est efficace dans le bâtiment principal mais quelqu'un a dû aller siffler à l'extérieur pour que les classes des 2 autres lieux entendent le signal.

Cet exercice devra être refait lors de l'installation dans les nouveaux locaux afin d'identifier les faiblesses potentielles (en présence du référant gendarmerie M Bourgade).

Dans les nouveaux locaux, l'idée est de coupler cette alerte avec l'alarme confinement.

Une information a été diffusée avant l'exercice dans les cahiers de liaison des enfants pour avertir les parents.
Les enfants ont bien accueilli cet exercice, car cela fait plusieurs années qu'ils le pratiquent.

2. ACTIVITES EN LIEN AVEC LE PROJET D'ECOLE

2.1) ACTIONS PEDAGOGIQUES ENTREPRISES (SORTIES SCOLAIRES ET AUTRES PROJETS DE CLASSES ET DE CYCLES...)

Ces actions seront représentées par les délégués des enfants lors du prochain conseil.

Les activités connues à ce jour sont :

- Cycle natation le mercredi matin pour les CP et CE1 et CE1/CE2 (car majorité de CE1 et compliqué de répartir les élèves de CE2 dans les autres classes). Il a commencé le 12 sept et se finira le 20 mars.
Il s'agit de 9 séances pour chaque classe. 2 classes ensemble à chaque période.
Le bassin et la location du bus sont financés par la mairie.
Beaucoup de parents ont passé l'agrément cette année, ce qui est très apprécié !
- Inscription aux prix des incorruptibles (du CP au CM2)
- Inscription au dispositif école et cinéma (Mme Rey, Mme Larroque) : 1ere séance le 21 nov
- Commémorations du 11 novembre (CM1, CM2 participent à la cérémonie)

D'autres activités seront définies et communiquées au fur et à mesure de l'année.

2.2) ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES (APC)

Les APC ont lieu du 24 sept au 6 juin, les lundi et jeudi 15h45 à 16h30, pour les élèves du CP au CM2. Ils sont proposés par l'enseignant et acceptés par les parents.

3. QUESTIONS INTERESSANT LA MUNICIPALITE

3.1) ACQUISITION ET TRAVAUX REALISES ET PROGRAMMES

2 budgets : fonctionnement (fournitures scolaires) et investissement (défini en fonction des besoins).

Les différentes dépenses liées au budget d'investissement sont : achats du nouveau mobilier (ie table et chaise pour Mme Cibien) car l'ancien était trop abimé, tabourets pour les ateliers, nouveau banc, chaises pour les CP, poste CD, PC pour la nouvelle salle des maitres, réserve d'argent pour la nouvelle salle des maitres, la location d'un 2^{ème} photocopieur.

Les services techniques ont effectué différentes interventions: changement des néons par des LED dans les classes et salle jaune, changement des serrures des classes (clé -> molette, point relevé lors des PPMS), entretien des sols de & autour de la salle jaune (décapés et cirés).

3.2) POINT SUR L'AVANCEE DES TRAVAUX DE L'ECOLE

Le report de la mise en service du nouveau bâtiment est confirmé: réception des travaux le 3 décembre.

Le déménagement est prévu classe par classe avec une classe 'relais'. Un planning est défini. Une réunion sera mise en place avec l'ensemble des enseignants d'ici le 3 décembre.

A la rentrée de janvier, la mise en route du self et la nouvelle organisation des classes devrait être opérationnelle.

Lors des travaux de terrassement de la cour, les classes à côté ont subi : vibration, bruit. C'est dommage que ces travaux aient été planifiés 2 jours après la rentrée et non pendant les vacances.

La cour intérieure ne sera pas suffisante pour l'accueil. Donc les parties arène et traversante seront conservées. Par contre la partie préau et toilettes ALAE ne seront plus utilisés car il y aura des toilettes dans la cour.

Il y aura une inauguration, après la mise en route des élèves et enseignants dans les nouveaux locaux.

Les 2 algécos dans la cour élémentaire seront installés à la maternelle, en remplacement de 2 anciens. Surement fait pendant les vacances d'été car travaux de grandes envergures.

3.3) INFORMATION EN LIEN AVEC L'ECOLE, EN DIRECTION DES PARENTS D'ELEVES ET DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

- Mise en place du portail famille. Ne pas hésiter à transmettre les remarques. Un mail est envoyé pour dire que la facture est disponible sur le portail famille. Ce mail est généré automatiquement. En cas d'erreur de facturation, il faut envoyer un mail à l'adresse mail indiquée sur le portail. L'inscription pour les sorties n'est pas encore implémentée dans le portail, donc continuer à le faire papier. Il est envisagé de la mettre en place dans le portail pour les vacances de février.
- Modulation du tarif pour les sorties scolaires en fonction du coefficient CAF (entre 3 et 7€). Le prix pour ceux qui n'ont pas d'aide n'a pas été augmenté par rapport à l'année dernière, le prix est réduit pour ceux qui ont un coefficient plus faible.

4. INFORMATION DES DIFFERENTS PARTENAIRES

4.1) ALAE

Projet/activité :

Un travail sur le projet des enfants est fait : l'enfant est acteur de son temps d'accueil et de loisir, notamment pendant les vacances scolaires et mercredi.

Un grand jeu est organisé le dernier mercredi du mois.

Une activité adulte/enfant va être mise en place régulièrement. En ce moment, une activité tricoton est prévue le mardi soir (17h à 18h). Il faut s'inscrire.

Des échanges avec le groupe du 3ème âge ont été organisés pendant 1 après-midi des vacances scolaire.

Claudine, du groupe 3ème âge, vient de 16h à 17h30 pour proposer des activités manuelles aux enfants du CLAE.

Un partenariat avec l'AAPE pour le marché de Noël est prévu: fabrication d'objets par les enfants qui seront donnés à l'AAPE pour les vendre au marché de Noël.

L'affichage du planning des activités sera fait sous le préau pour le temps du midi et au niveau de la salle ludothèque pour l'après-midi.

Le coin CP n'est plus utilisé par les CP, est transformé en coin 'papote'.

Une réflexion sur fonctionnement du self est en cours : au 1^{er} service, les enfants seront dans la cour à côté du self avec proposition d'activités. Tandis que pour le 2^{eme} service, les enfants resteront dans la cour vers le centre de loisir. Les enfants seront accompagnés. Ceci sera modulé en fonction de la météo et autre.

Effectif :

Il est constaté un hausse des effectifs :

- 75/80 enfants le matin,
- 295/304 enfants le midi (140 enfants pour le 1^{er} service. 155/160 enfants pour le 2^{eme} service. Cantine annexe ie 42 repas utilisée lors des 2 services),
- augmentation de 30 à 40 enfants le soir (beaucoup d'enfants restent jusqu'à 18h30 ie plus tard qu'avant)

4.2) AAPE

Les évènements prévus sont :

- Partenariat avec le centre de loisir pour vente des créations des enfants au marché de Noël
- Le temps de jeu en famille sera reconduit sur un dimanche après-midi à la salle des fêtes. Le jour & le lieu seront peut-être changé.
- Les boîtes à bazar seront distribuées le 15 décembre.

4.3) FCPE

Les évènements prévus sont :

- Vente de chocolats et sapins de Noël : fin des commandes le 21 novembre pour une distribution au marché de Noël le dimanche 2 décembre.
- Loto pour les enfants le 21 décembre.
- La Boum est prévue le 25 janvier
- Vente d'aromates et gâteaux sera aussi reconduite cette année (le 10 mai).

Discussion sur d'autres sujets :

- Produits ménagers : plan de nettoyage mis en place pour 2019 dans lequel sera intégré le fait que la dilution des produits sera faite par une machine (centrale de dilution). Ce n'est pas envisagé de passer sur des produits moins agressifs, car tenu à des normes.
- Problèmes du ménage fait : les enseignants ont indiqué que le ménage n'avait pas été fait dans les classes de CM2 au centre de loisir plusieurs soirs de suite, tandis que dans les classes des algecos une partie du nettoyage seulement est fait par manque de temps et de personnel. Les conditions se sont dégradées par rapport à l'année dernière. Une personne est responsable du protocole et doit vérifier qu'il n'y a pas de problème. Les sols et tables doivent être faits tous les soirs. La mairie a noté le point et va se renseigner.
- La classe de CP/CE1 d'Estelle a (encore) été visitée pendant les vacances d'octobre. La classe n'est pas sous alarme, seuls les espaces de circulation le sont. Pas de statut clair sur les pass en circulation. Il faut réfléchir au changement de la serrure de cette classe et de celle d'à côté. La mairie a noté le point.